

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W19-429848

39 981

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4969

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FAHAM Mohamed

Date de naissance :

16-6-1965

Adresse :

Tél. : 0666046687

Total des frais engagés : 1375,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/6/2020

Nom et prénom du malade :

FAHAM MOHAMED

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DAVIS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

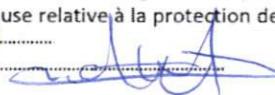
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 24/6/2020

Signature de l'adhérent(e) :



15 SEP. 2020

ACCEUIL

## RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/6/2005	U + ECG	→	300.00	INP : 1081103988 Signature : Dr. Charles Demeau Date : 37/10/96

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Ph. Sanaa Casablanca SAP - Associée Unique Sect 18 N°45 Sidi Othmane Tel 05 22 37 56 99	19.6.2020	1075dh

#### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

**Docteur CHAHID Hafsa**  
**CARDIOLOGUE**  
**Spécialiste Maladies du Coeur**  
**et des Vaisseaux**

245, Bd. Reda Guedira (ex.Nil) - Cité Djemâa  
 Sidi Othmane

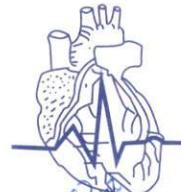
Sanofi-aventis Maroc  
 Route de Rabat-R.P.1,  
 Ain sebâa Casablanca  
 APROVASC 150mg/5mg B28  
 Cp Pel  
 PPV : 155,80 DH



Sanofi-aventis Maroc  
 Route de Rabat-R.P.1,  
 Ain sebâa Casablanca  
 APROVASC 150mg/5mg B28  
 Cp Pel  
 PPV : 155,80 DH



Casablanca Lex



الدكتورة شهيد بفصة

اختصاصية

في أمراض القلب والشرايين

شارع رضا أكديرة (النيل سابقا) فوج الجماعة  
 عمالة ابن مسيك سidi عثمان  
 الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 37 10 96

Ph. Sanaa Casablanca  
 SARL Associée Unique  
 Bloc 18 N°15 Sidi Othmane  
 Tél 05 22 37 56 99

FAHAM. SANA

155,80 x 2

151,60

APROVASC 150/151,60

43,30 43,30 100,00 151,60

LOT: 181039 PER: 02-21  
 PPV: 140,00DH

140,00

LOT: 181030 PER: 02-21  
 PPV: 140,00DH

140 x 2

196 (196,50) 196,50

245 Bd. Reda Guedira - Cité Djemâa  
 Spécialiste Maladies du Coeur  
 et des Vaisseaux

PPV: 49,60 DH  
 LOT: 20C02  
 EXP: 03/2023

107,50 107,50 107,50 310

DR CHAHID HAFSA

**ECG**

Nom : **FAHAM**

SN : 0009455

Sex :

Case No. :

Age :

Lit No. :

Clinique N :

Section :

Date : 19/06/2020

bpm	93	93	93	92		93	93	93	92	93
ms	644	646	647	650		644	646	647	650	643



25mm/s 10mm/mV

Frequency:	1000Hz	PR Interval:	153 ms	Prompt:
Sample Time:	13s	QT Interval:	357 ms	
HR:	93bpm	QTc Interval:	445 ms	
P Interval:	104ms	P Axis:	46.00°Cb	
QRS Interval:	99 ms	QRS Axis:	-29.30°Cb	
T Interval:	221 ms	T Axis:	60.30°Cb	

Spécialiste Médiatrice du Coeur  
Dr. CHAHID HAFSA  
245, Bd Pasteur, Géorgie, 1000  
Signature Médecin :